



Constat non remplis au moment de l'accrochage

Par **julie**, le **20/06/2009** à **10:24**

Bonjour,

je suis rentrée dans une voiture à l'arrêt sur un parking je roulais très lentement elle avait sa portière ouverte et elle ne m'a pas vue.

ma voiture portait cher le carrossier donc j'étais cachée voilà pourquoi je roulais très lentement j'ai voulu faire un constat mais la personne m'a dit qu'elle n'avait pas de temps qu'elle repasserait ... a-t-elle le droit de le faire plus tard? ne doit-il pas être fait directement sur les lieux si les deux parties sont là?

que puis-je faire pour éviter un abus? elle veut repasser demain comment savoir s'il elle ne va pas rajouter des choses à sa voiture pour se les faire rembourser? quel recours j'ai pour éviter tout ça?

Par **Tisuisse**, le **20/06/2009** à **13:49**

Bonjour,

Avez-vous pensé à relever le numéro d'immatriculation du véhicule, sa marque, son type, sa couleur? Avez-vous songé à relever les renseignements qui figurent sur le coupon de la carte verte d'assurance: nom de la société d'assurances et numéro de contrat (sous le pare-brise de cette voiture)? Si oui, vous remplissez un constat, votre seule partie, en cochant aussi, pour l'autre véhicule, la porte qui venait de s'ouvrir. Vous envoyez ce constat à votre assureur et en gardez copie ou double. Si cette personne réclame par la suite, vous lui signalez que le nécessaire est fait, est déjà chez votre assureur et vous lui communiquez les coordonnées de

vosre assureur.